

ANNONCES NOUVELLES

SERVANTE DEMANDEE—On a besoin immédiatement d'une bonne servante sachant parler l'anglais, et munie de bonnes recommandations. S'adresser au No. 559 rue Sussex.

Collège d'Ottawa

LA RENTRÉE DES ÉLÈVES AURA LIEU LE MERCREDI, 3 SEPT.

Les externes devront se présenter le lundi précédent, 6 septembre.

CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT Cours Commercial, par quartier \$20 00 " Classique " " " " 30 00 " de Génie Civil " " " 40 00

Pour les autres détails concernant le Collège d'Ottawa, consultez le Prospectus qu'on envoie sur demande.

L'anglais étant la langue maternelle d'un grand nombre de nos élèves, nos jeunes canadiens se trouvent dans un milieu on ne peut plus favorable pour se familiariser avec cette langue des affaires.

Plumes Woodcock

Chapeaux en toute pour Dames, seulement 85 cts. chaque, nouvelles formes et couleurs à la mode; assortiment immense d'ailes d'oiseaux de tous genres, de grande valeur. Voyez-les! 55 doz. d'aigrettes colorées à 35 cts. chaque, nouveaux patrons. Bon marché. 217 Plumes d'Austruche colorées, à sacrifice, 69 cts. chaque. Grands marchés.

WOODCOCK

Magasin populaire de Modes 39 Rue Sparks.

DOWS ALES!

Une immense consignment de cette bière, qui est en si grande renommée, vient d'être reçue par les soussignés.

De Nouvelles Epicerics

de première qualité seulement, sont reçues chaque jour.

Sauces pour tous les goûts, Jambons, et Langues, Sauces de Bouleau, etc., etc.

Clarets, Cognac, Vin de Port, Syrop, Vin Sherry, etc.

Nous venons de recevoir un vin de messe d'une qualité supérieure.

"LE TARAGONA"

sans égal pour sa pureté et sa qualité.

N.B.—M. H. Duffy, si bien connu du public d'Ottawa par ses connaissances et son habileté dans la branche d'épicerie, et à notre service. Ses amis le trouveront toujours à son poste et plus disposé que jamais à remplir avec promptitude les commandes qu'ils voudront bien lui adresser.

McARTHUR & TRAVERS, 137 RUE RIDEAU 137

Ottawa. 12 août 1886—3m

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES Adressées au soussigné et portant la suscription: "Soumissions pour trottoirs," seront reçues jusqu'à midi, MERCREDI le 15 septembre prochain, 1886, pour la construction de trottoirs de trois pouces mis en travers sur les rues Walter, Stewart, Daly, Nelson, Victoria, Kent, Middle, Queen, Albert, St. Patrick et autres rues de la cité d'Ottawa qui requièrent des trottoirs d'après le nouveau Règlement du Conseil pour les améliorations locales.

Les travaux seront divisés en deux contrats séparés d'après les spécifications qui peuvent être vues au bureau de l'ingénieur de la cité, Hôtel de Ville, Ottawa. La Corporation se réservant le droit d'accorder les travaux en un ou plusieurs contrats à un seul entrepreneur et ne s'engage à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque "accepté" par une banque, fait payable au Trésorier de la Cité, pour une somme de deux cents piastres pour chaque soumission, laquelle sera consignée si le soumissionnaire refuse le contrat quand il en sera requis. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera retourné.

Toutes les soumissions devront être faites sur les formulaires imprimés fournis et être revêtues de la signature bona-fide de l'entrepreneur et de ses sûretés, les blancs remplis et accompagnés du chèque requis ou elles seront mises de côté comme non avenues.

R. B. FURTESS Ingénieur de la Cité. Bureau de l'ingénieur de la Cité Ottawa, 1 Sept. 1886

A VENDRE Magnifique poste de commerce, situé sur la place de Masham en face de l'Église. En outre, cont. répens d'excellentes terres, formant une propriété agricole avec maison, stable et remise. S'adresser à JULES SNUBB, Propriétaire, Masham Mills Ottawa 14 août 1886—3m.

MEURTRE HORRIBLE

DETAILS COMPLETS

Un jeune homme tue sur la rue York

Les résidents de la basse-ville ont été mis en grand émoi hier après-midi vers les 4 heures. Deux étrangers à la ville, John Sharkey, un Irlandais de 27 ans, et John Smith, un Anglais du même âge à peu près, pensionnaient en semble chez M. Gauthier, sur la rue York. Hier matin, Smith qui avait reçu de l'argent se mit à boire et invita Sharkey à le rejoindre dans ses libations, ce que ce dernier accepta. Vers midi, les deux associés étaient complètement ivres et Smith semblait avoir des dispositions pour se battre. Sharkey prit le parti d'aller se coucher sur la recommandation de M. Gauthier. Smith continua à boire et vers 2 heures il se prit de querelle avec deux irlandais sur la place du marché. Durant la querelle il fut effrayé à la vue d'un facteur du bureau de poste qu'il prit pour un homme de police—à son costume. S'étant aperçu de sa méprise il courut à la poursuite des deux étrangers et revint vers les 3 heures à la pension de Gauthier en disant qu'il battrait n'importe qui dans la maison.

Il monta ensuite à la chambre de Sharkey et l'éveilla en lui disant: "Dors-tu Jack, et Sharkey lui répondit: "Je dorsais et tu viens de m'éveiller." Smith lui dit alors: "Je viens de me battre avec deux étrangers et je n'avais pas un ami avec moi pour prendre ma part; descends et viens m'aider. Le résultat fut que Sharkey, à demi dégrisé par son court sommeil, se coudit. Quelques instants plus tard, un jeune garçon du nom de Portugais étant entré chez M. Gauthier, Smith se mit à rire de lui et voulut le battre; Portugais se sauva et rencontrant un nommé Alex. McDonald il l'appela à son secours. Ce dernier, qui est reconnu comme un batailleur, se mit en devoir de prendre la part du jeune garçon et une mêlée générale s'ensuivit dans laquelle les gros mots et les coups pleuvaient. Il était à peu près 4 heures.

Un témoin de la bataille dit que Smith ayant voulu frapper McDonald, manqua son coup et frappa rudement Sharkey en dessous de l'oreille. Ce dernier tomba et fut frappé par McDonald pendant qu'il était à terre. Quand Sharkey tomba, Smith et McDonald se retièrent plus loin, continuant à se quereller, laissant Sharkey sur le sol. L'un des spectateurs ayant appelé le Dr St. Pierre, qui se trouvait au St. Louis Hotel, vis-à-vis, ce dernier arriva en toute hâte et en examinant Sharkey, il s'aperçut qu'il était mourant. On le fit transporter dans la cour chez M. Gauthier; il expira à peu près trois minutes après qu'il eut été frappé.

À 7 heures, hier soir, une enquête fut tenue et ajournée ensuite à lundi. Le cadavre ayant été transporté à la morgue. Smith fut arrêté presque immédiatement et conduit à la station de police. McDonald s'étant sauvé dans la direction du bois de McKay, le détective se mit à sa recherche, mais en vain; quelques minutes après 6 heures, McDonald fut arrêté à la résidence de sa mère, près de chez M. Gauthier, et n'opposa aucune résistance à la police. Il alla avec qu'il était allé au bois de McKay pour se procurer des liens dont il avait besoin, mais qu'il n'avait pas l'intention de se sauver.

Smith et McDonald, ne sont pas mariés. Smith était dans l'habitude de s'enivrer. Le défunt était étranger à la ville, d'un bon caractère et n'a aucun parent au Canada; on ne sait pas s'il était marié.

Cette malheureuse affaire, arrivée en plein jour, a produit une sensation extraordinaire à Ottawa où, malheureusement les querelles sont trop fréquentes.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant la douleur de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

Huile de charbon Canadienne à 20 ct.—par gallon chez N. A. Savard.

SEANCE DU CONSEIL DE COMTE

Hier a eu lieu la séance trimestrielle du conseil du comté d'Ottawa. Étaient présents MM. N. E. Cormier, maire du village d'Aylmer, Pat. Murtagh, maire de Hull ouest, Dr A Longpré, maire de Papineauville, Noël Villeneuve, maire de Bowman et Villeneuve, L R Poulain, maire de N.-D. de Bonsecours, Jas McLaren, maire de Buckingham, James McFaul, maire du township de Buckingham, J A Stevenson, maire de Wakefield, Edward Harper, maire de Portland, John A Biehler, maire de Lochaber et Gore, Philp Nash, maire de Thurso, Michael Lavell, maire de St Malachie, George Biehler, maire de Mulgrave et Derry, L D Fortin, maire de Montebello, Nicholas Chéné, maire de St André Avellan, L P Sylvain, maire de la Pointe à Gatineau et J. McGowan, maire de Ponsenby. Lecture et approbation des minutes de la dernière assemblée.

ORDRE DU JOUR

Proposé par M. le conseiller J. A. Stevenson, secondé par M. Jas. Nesbitt que la question du fond de l'indemnité seigneuriale à la banque d'Ottawa soit laissée à une prochaine séance et que dans l'intervalle M. le secrétaire trésorier soit prié de préparer un état des motions autorisant le retrait de fonds de la banque d'Ottawa.

Proposé par M. le conseiller Chénier, secondé par M. le conseiller Poulain que le rapport de l'aviseur légal au sujet du remboursement des argent votés aux municipalités locale à même le fond de l'indemnité seigneuriale soit laissé à une prochaine séance, vu l'absence de l'aviseur légal.

L'avis de motions du conseiller Murtagh concernant le pont des rapides Farmers est aussi remis à une prochaine séance, ainsi que la question de la responsabilité de la cité de Hull dans la cause du chemin de fer Montréal, Ottawa et Occidental versus le Comté.

Le comté chargé de s'enquérir de la situation actuelle du bureau d'enregistrement fait rapport que l'édifice actuel n'offre pas une protection suffisante contre la destruction des archives par l'humidité et par le feu, et qu'il ne convient pas pour un bureau d'enregistrement.

Proposé par M. McGowan, secondé par M. le conseiller Harper: de nommer deux délégués pour voir M. Graham et lui demander s'il est disposé à tenir les promesses qu'il a faites de mettre les papiers et archives du bureau d'enregistrement en sûreté et de faire rapport à la prochaine séance du conseil et d'inviter M. Graham à y assister—Adopté.

Proposé par M. le conseiller McLean, secondé par M. le conseiller John McLaren, de Buckingham: qu'un comité composé du moteur et du second moteur, de Son Honneur le Préfet et de M. L. P. Sylvain, soit autorisé à choisir un site convenable dans la cité de Hull, acheter le terrain et se procurer les plans et profils de la dite bâtisse, et que ce conseil procède ensuite à prélever les fonds nécessaires, par débentures ou autrement, pour construire le dit bureau d'enregistrement pour le premier mai prochain.

MM. Biehler et Fortin proposent en amendement que la question soit laissée à une prochaine séance, vu qu'il n'y a pas un nombre suffisant de conseillers aujourd'hui.

Pour l'amendement: M. Poulain, Fortin, Longpré, Stevenson, McFaul, McCabe, Villeneuve, Nesbitt, Chéné, A. Biehler, J. A. Biehler, McGowan, Harper, Nash et Lavell—15

Contre: James McLaren, Murtagh, John McLaren, L P Sylvain. La motion principale est rejetée sur la même division renversée.

La question de la division du comté en deux municipalités est mise de côté.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de M. Lavell, établisant un chemin entre Buckingham et Lochaber.

Proposé par M. James McFaul, secondé par M. Lavell, que le dit procès-verbal soit par le présent homologué et que le chemin soit fait et maintenu suivant le procès-verbal, les frais du procès-verbal devant être payés par les municipalités de Lochaber, Buckingham et St Malachie—Adopté.

construction de ponts et chemin dans cette municipalité.

M. le conseiller McGowan donne avis pour un règlement obligeant chaque conseiller à assister aux séances du conseil sous les pénalités fixées par la loi. M. Fortin propose de blâmer les remarques irrespectueuses de la Vallée de l'Ottawa à l'égard de Son Honneur le Préfet, mais sans engager personne à voter pour M. Cormier—Adopté par 8 contre 2.

Pour: MM. Lavell, G. Biehler, J. A. Biehler, Nash, McGowan, Murtagh, Rhéaume et Sylvain.

Contre: MM. Longpré et Poulain. Il est ensuite proposé par M. Murtagh que des démarches nécessaires soient faites pour retrouver les procès-verbal d'un chemin entre Hull Sud et Hull Ouest, dressé par M. Tréau de Cœli et déposé devant le conseil de comté—Adopté.

M. le préfet donne lecture d'une lettre de madame Vve Washburn, demandant au conseil de comté d'acheter d'elle l'embalement actuel du bureau d'enregistrement pour la somme de \$69.

Cette question est laissée en suspens pour obtenir l'opinion de l'aviseur légal du conseil. Et le conseil s'ajourne.

DANS LA CAPITALE

A New-York Son Honneur le maire McDougal et M. le magistrat O'Gara sont partis pour New-York.

Les derniers poëtes améliorés "Bijou de la Couronne" pour passages et salons; grand patron, de plus \$20 à \$25. Autres poëtes pris en échange à la maison économique, 353, rue Wellington, C. Lévesque.

Danger évité Mardi soir, M. Hay, fils de M. Hay, marchand quincaillier venait de vendre un revolver à M. E. L. Perkins lorsque l'arme partit soudainement blessant M. Perkins au pouce, et M. Hay à la poitrine où un petit livret qu'il portait sur lui fut transpercé par la balle.

De retour M. Jos. L. U. Duprat, du département de l'intérieur, qui a passé quelques semaines de vacances chez son père, P. U. Duprat, notaire, à St Maurice, est de retour à Ottawa.

Commencement d'incendie La brigade du feu a été appelée ce matin, vers 9 heures et demie dans la rue Duke où un incendie venait de se déclarer dans une maison appartenant à madame Conwell; l'élément destructeur aurait certainement causé de grands dommages si les pompiers n'eussent arrivés à temps. Le feu avait originé entre les planchers du deuxième étage. M. Ouellette, barbier et M. Charle bois, deux occupants de la maison en ont été quittes pour quelques dommages peu sérieux.

La coupe du bois On s'attend à ce que la coupe du bois durant l'hiver prochain dans le haut de l'Ottawa, sera plus considérable que depuis longtemps. MM. Lord et Hurman, ont douze chantiers et les autres marchands de bois sont aussi proportionnellement bien représentés. Les gages payés aux hommes sont bons. Il y a actuellement 20,000 billots dans les estacades de la rivière des Des Joachim.

\$100 achèteront un set de salon en crin, un set de chambre à coucher en noyer noir, un side board en noyer noir, une table d'extension, six chaises en cannes, une table de cuisine, un berceau et un poêle à cuisine complet. Tous ces articles pourront être achetés à la maison économique, No 353, rue Wellington. C. Lévesque.

Cour de Police 8 Sept.—André Lacelle, vente de boisson sans licence, \$20 et les frais; Jos. Murphy, ivresse, \$2 et les frais; Molly O'Neill, même offense, \$5 ou trois semaines de prison.

9 Sept.—Présidence de MM. les échevins Durocher, Brown et Desjardins. L'enceinte judiciaire est encombrée littéralement ce matin en conséquence de la comparution des deux prisonniers accusés du meurtre de Sharkey, hier après-midi, qui sont appelés en premier lieu. La cause est remise à mardi prochain et les deux prisonniers sont de nouveau incarcérés ayant les frais aux mains. John Cross, vieil ivrogne, qui avait été remis il y a huit jours, est libéré sur promesse de travail; John Earner, ivre et conduisant un cheval à une allure indécrite est condamné à \$3 d'amende ou une semaine d'emprisonnement; Rose Malette, pour conduite de désordre est acquittée; la cour s'occupe ensuite de la cause de Cornelius O'Neill, arrêté faussement et qui prétend avoir été frappé par les constables. Cette cause est renvoyée.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

—Il faut, en effet, courir à Montagnac, lui dit-il, mais vous deviez sauver votre père, disait-il je vous en prie: vivez-vous, et confessez la vérité, c'est votre devoir strict... Mais ce sacrifice serait plus qu'inutile, il serait dangereux. Jamais l'accusation ne consentirait à vous séparer de votre père. On vous garderait mais on ne lâcherait pas, et vous seriez indubitablement condamnés tous les deux... Laissez-sons donc.

—Je ne dirai pas la justice, ce serait un blasphème—mais les hommes de sang qui s'intitulent juges, s'égarer sur son compte et lui attribuer tout ce que vous avez fait... Au moment du procès, nous arriverons avec les plus éclatants témoignages d'innocence, avec des alibi tellement indiscutables que force sera de l'acquitter...

Maurice paraissait indécis. —Suis les conseils de M. le curé, mon fils, dit Mme d'Escorval, il sait mieux que nous ce que nous devons faire. —Jobérai, mère! L'abbé n'avait pas attendu cet assentiment pour courir donner l'ordre d'atteler. Mme d'Escorval sortit pour écrire quelques lignes à une amie dont le mari jouissait d'une influence à Montagnac. Maurice et son amie, restèrent seuls.

C'était depuis l'aveu de Marie-Anne, leur première, minute de solitude et de liberté. Ils étaient debout, à deux pas l'un de l'autre, les yeux encore brillants de pleurs répandus, et ils restèrent ainsi un instant immobiles, pâles, oppressés, trop émus pour pouvoir traduire leur sensation.

A la fin, Maurice s'avança, entourant de son bras la taille de son amie. —Marie-Anne, murmura-t-il, chère adorée, je ne savais pas qu'on pouvait aimer plus que je ne vous aimais hier... Et vous, vous avez souhaité la mort, quand de votre vie une autre vie précieuse dépend... Elle hochait tristement la tête.

J'étais terrifiée, balbutia-t-elle... L'avenir de honte que je voyais, que je vois, hélas! se dresser devant moi m'épouvantait jusqu'à égarer ma raison... Maintenant, je suis résignée j'accepterai sans révolte la punition de l'horrible faute... je m'humilierai sous les outrages qui m'attendent...

—Des outrages, à vous!... Ah! malheur à qui oserait!... Mais ne serez-vous pas ma femme devant les hommes comme vous l'êtes devant Dieu!... Le malheur à la fin se lassera!... —Non, Maurice, non!... il ne se lassera pas.

—Ah!... c'est toi qui est sans pitié!... Je ne le vois que trop tu me maudis, tu maudis le jour où nos regards se sont rencontrés pour la première fois!... Avone-le... dis-le... Marie-Anne se redressa.

—Je mentirais, répondit-elle si je disais cela... Mon lâche cœur n'a pas ce courage. Je souffre, je suis humiliée et brisée, mais je ne regrette rien, puisque... Elle n'acheva pas; il l'attira à lui, leurs visages se rapprochèrent et leurs lèvres et leurs larmes se confondirent en un baiser...

—Tu m'aimes, s'écria Maurice tu m'aimes!... Nous triompherons je serai ton frère! Dans la cour, les chevaux piaffaient. L'abbé Midon criait: "Eh bien! partons-nous?" Mme d'Escorval repartit avec une lettre, qu'elle remit à Maurice.

Longtemps elle fut embrassée dans une étreinte convulsive ce fils qu'elle tremblait de ne plus revoir, puis rassemblant toute son énergie, elle le repoussa en prononçant ce seul mot: —Va!...

Il sortit... et lorsque s'éteignit sur la route, le roulement de la voiture qui l'emportait, Mme d'Escorval et Marie-Anne se laissèrent tomber à genoux implorant la miséricorde du Dieu des causes justes.

Elles ne pouvaient que prier le curé de Sairmeuse agissait ou plutôt il poursuivait l'exécution du plan de salut qu'il avait conçu.

Ce plan, d'une simplicité terrible, comme la situation il l'expliquait à Maurice pendant que

galopaient les chevaux rudement menés.

—Si en vous livrant vous deviez sauver votre père, disait-il je vous en prie: vivez-vous, et confessez la vérité, c'est votre devoir strict... Mais ce sacrifice serait plus qu'inutile, il serait dangereux. Jamais l'accusation ne consentirait à vous séparer de votre père. On vous garderait mais on ne lâcherait pas, et vous seriez indubitablement condamnés tous les deux... Laissez-sons donc.

—Je ne dirai pas la justice, ce serait un blasphème—mais les hommes de sang qui s'intitulent juges, s'égarer sur son compte et lui attribuer tout ce que vous avez fait... Au moment du procès, nous arriverons avec les plus éclatants témoignages d'innocence, avec des alibi tellement indiscutables que force sera de l'acquitter...

(A suivre)

BULLETIN COMMERCIAL

Attention Le Quinium LaBarraque est un vin qui fortifie les personnes épuisées par la maladie. Il agit merveilleusement sur les estomacs délicats en augmentant l'appétit et facilitant la digestion.

Témoignage de grande valeur—M. S. Lachance. Ayant fait usage du remède du Dr Sey pour la dyspepsie, je suis heureux de déclarer que je m'en suis très bien trouvé. Sœur Thomas, Sup. Salle d'asile de St Vincent de Paul. Montréal, 14 octobre 1884.

Actualité Une grande variété d'objets de piété—images et de livres pour la dévotion à Ste Anne etc. etc. Se vendent actuellement aux magasins de P. G. GUILLAUME No 455 Rue Sussex, et Coin des rues Sussex et York.

M. N. A. Savard vient de recevoir deux chars chargés d'huile de charbon canadienne qu'il vendra à 20 cts par gallon. Pas moins qu'un gallon à la fois.

En prenant régulièrement les "Amers Indigènes" vous sentez votre sang se purifier et s'enrichir, la digestion devenir facile, et tout le système prendre une vigueur inaccoutumée. Le résultat c'est la santé.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viande fraîche de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile. M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Eruptions—La Lotion Persienne guérit radicalement les boutons et autres éruptions de la peau.

Dépôts de Journal M. Thomas, épicier, Hull. Mlle Séguin, rue Principale, Hull. Madame Arbiqne, rue Principale, Hull. M. Guillaume, libraire, York et Sussex, Ottawa.

AU PETIT NEGRE 520 rue Sussex, pour des chaussures de tout sortes et de tout prix. Exemple: chaussures élastiques pour hommes, d'une piastre et vingt-cinq cents en montant. Rappelez-vous que c'est à l'enseigne du petit nègre, porte voisine du Canada

Notre-Dame du Sacré-Cœur

L'ouverture des classes aura lieu Mercredi, 1er Septembre 1886 Au Pensionnat de Notre-Dame du Sacré-Cœur, rue Rideau. Les élèves sont priées de se présenter le premier jour. Pour tous renseignements s'adresser à Madame la Supérieure. Ottawa, 21 août 1886.

CANADA, Cour de Circuit, dans et pour le comté de l'Ontario, siègeant en la Cité de Hull. VENANCE PELTIER, de Ironsids, dans le Township de Hull, dans le comté et district d'Ottawa, cordonnier. Demandeur.

ALFRED LEMIEUX, autrefois du même lieu, et maintenant absent du district d'Ottawa, et de lieux inconnus et de la Province de Québec, où il ne peut être trouvé, journaliste et cultivateur; Défendeur-répondant sous deux mois. HENRY A. GOYETTE, Avocat du Demandeur. CHS. LEDUC, Greffier de la dite Cour de Circuit.